



**Syndicat des étudiant·e·s employé·e·s de l'Université d'Ottawa**  
**Union of Student Workers at the University of Ottawa**

UCU 303, 85 Université / University Private, Ottawa, ON, K1N 6N5  
613.562.5345 • info@2626.ca • 2626.ca

## **ORDRE DU JOUR – AGA 2017**

***2 mars 2017, 18h – Café Nostalgica, 601 Cumberland***

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Appel des officiers
3. Lecture de l'énoncé d'égalité
4. Mot du président d'Assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour (*Résolution de l'Assemblée*)
6. Suivi des rencontres passées
  - 6.1. Adoption du PV de la dernière AGA – mars 2016 (*Résolution de l'Assemblée*)
  - 6.2. Adoption du PV de la dernière AGR – novembre 2016 (*Résolution de l'Assemblée*)

### **7. Affaires courantes**

#### 7.1. Rapport du Président

RÉSOLUTION (*proposée par le Président*)—

CONSIDÉRANT QUE le Comité exécutif a communiqué un avis concernant la révision des règlements lors de l'Assemblée générale de l'automne 2016;

CONSIDÉRANT QUE cet avis incluait des amendements aux honoraires des officiers du Comité exécutif, et plus spécifiquement le transfert d'une demi nomination des honoraires du poste de Président·e au poste de Secrétaire;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications aux honoraires reflètent plus adéquatement les tâches assignées aux postes de Président·e et de Secrétaires;

POUR CES RAISONS, l'Assemblée générale du SCFP 2626 décrète ce qui suit :

QUE l'article 13.2.1.1 des présents règlements and soit amendé afin d'éliminer le chiffre 3 situé après le mot « Président » et remplacé par « 2 ½ »; et

QUE l'article 13.2.1.1 des présents règlements soit également amendé afin d'éliminer le chiffre « ½ » situé après les mots « Secrétaire-Archiviste » et remplacé par « 1 ».

#### 7.2. Négociations 2017-18 (Solidaria—SCFP 2626)

RÉSOLUTION (*proposée par le Président*)—

CONSIDÉRANT QUE l'une ou l'autre des parties puisse trouver qu'il soit dans son intérêt de re-négocier la convention collective conclue entre Solidaria et le SCFP 2626;

CONSIDÉRANT QU'IL convient de nommer des membres du Comité exécutif pour négocier, investi·e·s de l'autorité de cette Assemblée générale;

POUR CES RAISONS, l'Assemblée générale du SCFP 2626 décrète ce qui suit :

QU'UN Comité de négociation soit formé en vue du prochain mandat (2017-18);

QUE le ou la Président·e, le ou la Vice-président·e ainsi que le ou la Trésorier·ère siègent sur ce comité; et



**Syndicat des étudiant·e·s employé·e·s de l'Université d'Ottawa**  
**Union of Student Workers at the University of Ottawa**

UCU 303, 85 Université / University Private, Ottawa, ON, K1N 6N5  
613.562.5345 • info@2626.ca • 2626.ca

QUE ce comité ait le pouvoir de négocier une entente de principe avec les employé·e·s du syndicat, sujette à ratification par l'Assemblée générale du SCFP 2626.

- 7.3. Rapport des syndics
- 7.4. Rapport de la trésorière
- 7.5. Voies et moyens – Budget 2017-18

RÉSOLUTION (*proposée par la Trésorière*)—

QUE le budget 2017-18 soit adopté tel que présenté.

- 7.6. Rapport du Vice-président sur les griefs

## **8. Comité de négociation**

- 8.1. Rapport du Président du Comité de négociation
- 8.2. Mandat de grève

RÉSOLUTION (*proposée par le Président du comité de négociation*) —

QUE l'Assemblée générale du SCFP 2626 autorise le Comité de négociation, en coordination avec le Comité exécutif, à déclarer une grève en cas d'échec du processus de conciliation prévu selon les lois provinciales.

## **9. Affaires nouvelles**

- 9.1. Élections
  - a. Président·e
  - b. Vice-président·e
  - c. Trésorier·ère
  - d. Secrétaire
  - e. Délégué·e en chef francophone
  - f. Délégué·e en chef anglophone
  - g. Agent·e d'équité et d'éducation
  - h. Agent·e de santé et sécurité
  - i. Agent·e de liaison
  - j. Membre régulier·ère en règle
  - k. Syndics

## **10. Varia**

### **11. Avis (Non débattables)**

- 11.1. Révision des règlements (Assemblée générale automne 2017) – Nouvelle structure présentée par le Président et le Vice-président.

### **12. Levée de l'assemblée**